Éducation scolaire: coopération européenne en matière d'évaluation qualitative. Recommandation

2000/0022(COD) - 03/08/2000 - Proposition législative modifiée

Suivant l'avis du Parlement européen en première lecture, la Commission a présenté une proposition modifiée de recommandation du Parlement Européen et du Conseil, reprenant intégralement, en substance ou en partie l'ensemble des 42 amendements déposés. Les amendements du Parlement visent notamment : - à renforcer les mesures de suivi préconisées dans la proposition de la Commission; - introduire des références explicites au rôle crucial des indicateurs de performance et des benchmarks; - élargir et clarifier la portée politique de la recommandation; - introduire des nouveaux considérants qui clarifient la proposition et qui mettent l'accent sur les différents objectifs poursuivis par l'évaluation de la qualité de l'enseignement scolaire.